

## La comptabilité et le vrai

#### **EXERCICE 5**

Les (dé)comptes de la société MANIP

Mines Paris Fev 2022



#### **Objectifs du cours**

- Appréhender la raison d'être de la comptabilité, et maîtriser les fondements du langage et de la technique qui la constituent.
- Comprendre que la performance de l'entreprise, telle que mise en évidence par la comptabilité, repose sur des conventions, et fait l'objet d'arbitrages.
  - L'objectivité du chiffre n'est qu'apparente.
  - La compréhension de sa construction peut nécessiter de discuter avec les acteurs en charge de sa production.
- In fine, votre objectif :
  - … n'est pas l'acquisition complète des techniques comptables (cf formation professionnelle spécialisée et longue).
  - ... mais d'être en capacité de dialoguer, et d'argumenter, avec votre direction financière et/ou tout acteur financier de votre organisation.

# La détermination du résultat : un processus scientifique ?

#### Les comptables font-ils de la politique ?

- Le terme de comptabilité renvoie encore au dispositif, technique et humain, d'élaboration des comptes d'une entreprise.
  - En ce sens, on y réfère parfois comme à une « technologie invisible » (Berry, 1983)
- A l'époque contemporaine, la comptabilité peut se définir comme (Colasse, 2015) :
  - Un instrument de modélisation de représentation de l'entreprise,
  - Qui permet à ses dirigeants de rendre des comptes (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, note annexe) sur sa situation et ses réalisations
  - A différents partenaires économiques et sociaux, les parties prenantes à son existence,
  - Et les aides à prendre des décisions la concernant.
- « Compter » l'entreprise, c'est donc la modéliser, à l'intention de ses divers partenaires, pour les aider à juger de la qualité de la gestion de ses dirigeants, à changer ses performances, et à prendre leur décision en conséquence (Colasse, 2015).

# Politique comptable, earning management et création comptable du chiffre d'affaires

- Les comptables font-ils de la politique ?
- Les notions de « politique comptable » et « d'earning management » désignent l'ensemble des choix de nature purement comptable relatifs à la détermination du résultat que font les dirigeants.
  - Elle mettent en avant que le résultat d'une entreprise n'est pas seulement le résultat d'une bonne ou mauvaise gestion par ses dirigeants, mais également des choix comptables fait par ses derniers.
- Une entreprise peut chercher à :
  - Diminuer ses résultats afin de minimiser son imposition ;
  - Noircir la situation de l'entreprise due à la gestion par les anciens dirigeants (lorsque de nouveaux dirigeants arrivent). On parle de « big bath ».
  - Améliorer les résultats de l'entreprise

#### Introduction – pourquoi étudier la comptabilité ?

Commentez.

« Non seulement les chiffres gouvernent le monde mais encore montrent-ils comment il est gouverné ». Goethe.

« En un sens, le profit (ou la rentabilité) est une invention comptable.
[...] En changeant de type de comptabilité, le profit (ou la rentabilité) peut disparaître ou apparaître. [...] De plus, le profit (ou la rentabilité) n'est pas vraiment un fait, c'est un problème de politique financière et comptable » R.I. Ackoff (1973)

#### Introduction – pourquoi étudier la comptabilité ?

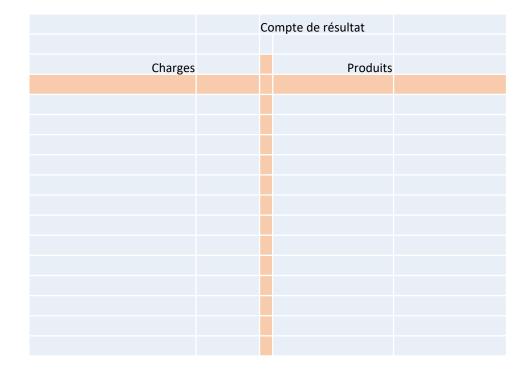
« En un sens, le profit (ou la rentabilité) est une invention comptable.
[...] En changeant de type de comptabilité, le profit (ou la rentabilité) peut disparaître ou apparaître. [...] De plus, le profit (ou la rentabilité) n'est pas vraiment un fait, c'est un problème de politique financière et comptable » R.I. Ackoff (1973)

#### Politique comptable et stratégie d'entreprise

Actif Passif

Actif Passif

Charges Produits



SOCIETE MANIP				
	BILAN			
Actif			Passif	
immobilisations	1600		capital	1000
	0.70	0=0	,	400
moins amortissements	950	650	réserves	100
stock de matières premières		400	résultat net de l'exercice	120
stocks de produits en cours		200	provisions pour risq et charges	150
stocks de produits finis		250	emprunts à long terme	400
то регодине			211, <b>p</b> 1 21112 21 1211 <b>3</b> 2211112	
orá an aga alianta		250	dattaa hanaairaa à aayut tarma	200
créances clients		250	dettes bancaires à court terme	200
comptes bancaires		300	dettes fournisseurs	150
caisse		70		
		0400		0400
		2120		2120

	COMPTE DE	
<u>Charges</u>	RÉSULTAT	<u>Produits</u>
Charges d'exploitation		Produits d'exploitation
achats de matières premières	300	ventes de produits 3040
diminution stocks mat premières	150	accroissement stocks prod finis 290
achats de services extérieurs	200	
impôts et taxes	200	
charges de personnel	1600	
dotations aux amortissements	300	
dotations aux provisions	90	
Charges financières		
Intérêts	50	
Charges exceptionnelles		
pénalités sur marchés	50	
créances irrécouvrables	150	
dotations provisions exceptionnelles	40	
Impôts sur les bénéfices	80	
<u>Résultat net</u>	120	

1. Qu'auraient été les différents comptes si, au lieu de porter 300 en dotation aux amortissements, l'industriel avait été autorisé par le fisc à hauteur de 540 ?

	COMPTE DE RÉSULTAT		
<u>Charges</u>		<u>Produits</u>	
Charges d'exploitation		Produits d'exploitation	
achats de matières premières	300	ventes de produits	3040
diminution stocks mat premières	150	accroissement stocks prod finis	290
achats de services extérieurs	200		
impôts et taxes	200		
charges de personnel	1600		
dotations aux amortissements	300 + 240		
dotations aux provisions	90		
Charges financières			
Intérêts	50		
Charges exceptionnelles			
pénalités sur marchés	50		
créances irrécouvrables	150		
dotations provisions exceptionnelles	40		
Impôts sur les bénéfices	80 - 80		
Résultat net	120 - 160		
	3330		3330

SOCIETE MANIP				
		BILAN		
Actif			Passif	
immobilisations	1600		capital	1000
moins amortissements	950 + 240	650-240	réserves	100
stock de matières premières		400	résultat net de l'exercice	120 - 160
stocks de produits en cours		200	provisions pour risq et charges	150
stocks de produits en cours		200	provisions pour risq et charges	130
stocks de produits finis		250	emprunts à long terme	400
créances clients		250	dettes bancaires à court terme	200
comptes bancaires		300	dettes fournisseurs	150
caisse		70 + 80		
		2120-160		2120 -160

2. En novembre de l'année, le directeur de l'entreprise MANIP avait annoncé un résultat net prévisionnel de 200 M€. Il aimerait s'y tenir, tant vis-à-vis de ses actionnaires que de son banquier (il a notamment un emprunt en cours, avec comme *convenant*, le maintien de son résultat net à un niveau supérieur à 200 M€). Que faire ?

	COMPTE DE RÉSULTA		
	T		
<u>Charges</u>		<u>Produits</u>	
Charges d'exploitation		Produits d'exploitation	
achats de matières premières	300	ventes de produits	3040
diminution stocks mat premières	150	accroissement stocks prod finis	290
annuation etection may promiered		accirciocomoni etecano pred inile	
achats de services extérieurs	200		
impôts et taxes	200		
charges de personnel	1600		
dotations aux amortissements	300		
dotations aux provisions	90		
<u>Charges financières</u>			
Intérêts	50		
Observation allos			
Charges exceptionnelles	50		
pénalités sur marchés créances irrécouvrables	50		
	150 40		
dotations provisions exceptionnelles	40		
Impôts sur les bénéfices	80		
	00		
Résultat net	120		
. 13 5 3.13.1 1101	0		

Où trouver 80 M€ de résultat ?

#### Les idées :

- 1. Changer méthode d'amortissement (cf question précédente)
- 2. Changer méthode d'évaluation des stocks (Fifo, CMP)
- 3. Regarder les provisions → Gros plan sur la notion de provisions

# Le mécanisme des provisions: un déplacement de résultat dans le temps

• Un des grands principes de la comptabilité est le principe de **prudence** :

On n'enregistre pas à l'avance les gains potentiels, mais on doit anticiper les pertes potentielles.

## Le mécanisme des provisions:

#### 1. Lorsqu'il existe un risque de perte pour l'entreprise

- 1. ex : Provisions pour dépréciation (d'actifs): stocks, créances, titres de placement
- 2. Provisions pour risques et charges :

ex : litiges, amendes, pertes de change, portefeuille boursier,...

ex: futurs travaux de rénovation d'une usine

Aucun mouvement de caisse

## Le mécanisme des provisions:

#### O Provisions pour risques et charges (ex : Sanofi)

- Les provisions sont comptabilisées dès lors
  - qu'il existe des obligations actuelles, juridiques ou implicites, résultant d'événements passés,
  - qu'il est probable que des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques seront nécessaires pour régler les obligations
  - et que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.
- Les provisions sont évaluées sur la base des faits et des circonstances relatifs aux obligations actuelles à la date de clôture, en fonction de l'expérience de la société en la matière et au mieux de ses connaissances à la date d'arrêté.

### Le mécanisme des provisions:

- **Provisions** norme IAS 37 : uniquement si les trois conditions suivantes sont remplies :
  - une entité a une obligation actuelle (juridique ou implicite) envers un tiers résultant d'un événement passé ;
  - il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation;
  - et le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

# Les provisions 2020 de Sanofi : 87 M€ de dotations, 368 M€ de reprises

#### Note 11/ Provisions pour risques et charges

(en millions d'euros)	Montants au début de l'exercice	Transfert	Dotation de l'exercice	Reprise provisions utilisées	Reprise provisions non utilisées	Montants à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges :						
Provisions pour risques divers (a)	536	_	80	(316)	_	300
Provisions pour engagements de retraite et autres avantages (b)	145	_	3	(4)	(1)	143
Provisions pour charges (c)	162	_	4	(48)	(1)	117
Total	843		87	(368)	(2)	560
Dotations et reprises constatées par le résultat :						
<ul> <li>Exploitation</li> </ul>			7	(16)	(1)	(10)
Financier			_	(20)	_	(20)
Exceptionnel			80	(332)	(1)	(253)
Total			87	(368)	(2)	(283)

# Provisions Sanofi comptes 2020

- Les provisions pour risques et charges présentent une diminution de 283 M€ principalement imputable :
  - à une reprise de 281 M€ (315 M\$) pour un litige sur CVR (certificats de valeur conditionnelle) comptabilisée à la clôture de l'exercice précédent suite à l'accord transactionnel signé le 30 octobre 2019 entre le Trustee (American Stock Transfer & Trust Company LLC) et Sanofi. A la date d'expiration du 3 mars 2020, date de fin du délai d'appel, aucun appel n'a été déposé. Le règlement a été effectué.
  - à une dotation nette de 37 M€ des provisions à caractère fiscal.

# Provisions Sanofi comptes 2020

Des provisions pour risques produits, litiges et autres ont été enregistrées pour un montant de 1,262 millions d'euros au 31 décembre 2020. Comme décrit dans les notes B.12., D.19.3. et D.22. des états financiers consolidés, Sanofi enregistre des provisions lorsqu'une sortie de ressources est probable et que son montant peut être estimé de manière fiable. Sanofi indique également l'existence de passifs éventuels lorsque la direction n'est pas en mesure de faire une estimation raisonnable de l'incidence financière attendue de la résolution finale du litige ou, dans le cas où une sortie de ressources n'est pas probable.

L'industrie pharmaceutique est très réglementée, ce qui augmente le risque inhérent relatif aux litiges et arbitrages. Sanofi est impliquée dans des contentieux, arbitrages et autres procédures légales. Ces procédures sont généralement liées à des litiges en responsabilité civile produits, des litiges relatifs aux droits de propriété intellectuelle, des litiges en matière de droit de la concurrence et de pratiques commerciales, ainsi qu'à des réclamations au titre de garanties de passif relatives à des cessions d'activités. Les questions soulevées par ces réclamations sont extrêmement complexes et sujettes à d'importantes incertitudes ; par conséquent, la probabilité de perte et l'estimation des dommages sont difficiles à déterminer.

Les principaux éléments nous ayant conduit à considérer l'évaluation des provisions pour risques produits, litiges et autres, et des autres passifs éventuels comme un point clé de l'audit sont liés au fait que l'évaluation de ces provisions peut impliquer une série de jugements complexes portant sur des évènements futurs et s'appuyer de façon importante sur des estimations et hypothèses de la direction. Ces réclamations, et l'estimation de leurs matérialisation et issue, intègrent par nature des éléments d'incertitude.

Nous avons (i) pris connaissance du processus mis en place par la direction, (ii) évalué la conception et testé la mise en oeuvre des contrôles liés à l'évaluation par la direction des provisions pour risques produits, litiges et autres risques, y compris les contrôles portant sur l'appréciation du caractère probable d'une perte, du caractère raisonnablement estimable de son montant, et de la nécessité et de l'étendue des informations à fournir dans les états financiers.

Ces procédures ont également compris, entre autres, (i) l'obtention et l'évaluation de courriers de confirmation provenant des conseils juridiques internes et externes de Sanofi, (ii) l'évaluation de l'appréciation par la direction du caractère raisonnablement possible ou probable d'une issue défavorable et de son caractère raisonnablement estimable sur la base des courriers reçus et des résumés des procédures et correspondances juridiques et (iii) l'évaluation des informations à fournir par Sanofi concernant les passifs éventuels.

# Provisions Sanofi comptes 2020

Les provisions pour risques divers comprennent principalement des provisions pour pertes de change et de taux, des provisions à caractère fiscal, des provisions relatives à des litiges de propriété industrielle et des garanties de passif.

La provision pour perte de change s'élève au 31 décembre 2020 à 17 millions d'euros :

La provision pour perte de taux s'élève au 31 décembre 2020 à 15 millions d'euros ; cette provision concerne la perte latente accordés à des sociétés du Groupe et non qualifiés de couverture:

Les provisions à caractère fiscal correspondent à des risques probables, dont l'estimation a été réalisée à la date d'arrêté des comptes. La dotation nette des provisions pour risques fiscaux au cours de l'exercice s'élève à 37 millions d'euros (voir note 19);

Une provision pour litige sur CVR (certificats de valeur conditionnelle) a été comptabilisée à la clôture précédente pour un montant de 315 millions de dollars (soit 281 millions d'euros) suite à l'accord transactionnel signé le 30 octobre 2019 entre le Trustee (American Stock Transfer & Trust Company LLC) et Sanofi (voir note 6.e.). A la date d'expiration du 3 mars 2020, date de fin du délai d'appel, aucun appel n'a été déposé. Le règlement a été effectué, et la provision a été reprise (voir note 19).

Les provisions pour risques divers comprennent principalement des provisions pour pertes de change et de taux, des provisions à caractère fiscal, des provisions relatives à des litiges de propriété industrielle et des garanties de passif.

La provision pour perte de change s'élève au 31 décembre 2020 à 17 millions d'euros :

La provision pour perte de taux s'élève au 31 décembre 2020 à 15 millions d'euros ; cette provision concerne la perte latente résultant de la valorisation à la juste valeur de swaps de devises résultant de la valorisation à la juste valeur de swaps de devises accordés à des sociétés du Groupe et non qualifiés de couverture:

> Les provisions à caractère fiscal correspondent à des risques probables, dont l'estimation a été réalisée à la date d'arrêté des comptes. La dotation nette des provisions pour risques fiscaux au cours de l'exercice s'élève à 37 millions d'euros (voir note 19);

> Une provision pour litige sur CVR (certificats de valeur conditionnelle) a été comptabilisée à la clôture précédente pour un montant de 315 millions de dollars (soit 281 millions d'euros) suite à l'accord transactionnel signé le 30 octobre 2019 entre le Trustee (American Stock Transfer & Trust Company LLC) et Sanofi (voir note 6.e.). A la date d'expiration du 3 mars 2020, date de fin du délai d'appel, aucun appel n'a été déposé. Le règlement a été effectué, et la provision a été reprise (voir note 19).

### Le mécanisme des provisions: un déplacement de résultat dans le temps

1. Provisions pour dépréciation (d'actifs): stocks, créances, titres de placement

- 2. Provisions pour risques et charges:
  - Provisions pour risques: liés à l'activité de l'entreprise (exs: litiges, amendes, pertes de change)
  - Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices (ex: des travaux de rénovation d'une usine)

## Les enjeux autour des provisions

- Comment les évaluer?
- Les provisions sont de plus en plus réglementées car elles permettent de diminuer le résultat imposable (en augmentant les comptes de charges)
- A l'inverse, les reprises de provisions peuvent créer du résultat artificiellement.
- Toutes les provisions ne sont pas déductibles fiscalement.
- Les provisions sont une marge de manœuvre des entreprises sur leurs comptes.